

Mercredi 12 juin, le Conseil départemental des Deux-Sèvres, la Fédération Française du Bâtiment en Deux-Sèvres et la CAPEB des Deux-Sèvres, vont signer une convention de bonnes pratiques en matière de marchés publics. Cette convention intègre des engagements communs pour répondre aux enjeux économiques des acteurs du bâtiment et favoriser les bonnes relations entre les entreprises et la collectivité.